

Lettre de l'A.V.A. à M. Charly Menge

Le comité de l'Association valaisanne des artistes se voit dans l'obligation de regretter publiquement qu'un de ses membres, M. Charles Menge, pour défendre ses préférences esthétiques, légitimes, comme le sont celles de n'importe quel membre de l'A.V.A., se croit contraint de se désolidariser de l'association dont il fait partie. Il veut ignorer qu'un des buts principaux de l'A.V.A. est de défendre les intérêts qui sont communs à tous les artistes, indépendamment de leurs tendances.

Pour le comité de l'Association valaisanne des artistes,
Le président : Albert Chavaz.

(Réd.) — Nous considérons que la polémique est close dans nos colonnes.

LETTRE ENTR'OUVERTE AU COMITÉ DE L'A. V. A.

Toute vérité n'est pas bonne à dire et encore moins à entendre.

C'est l'impression que donne votre lettre ouverte à M. Pépin, lequel ne démolit aucunement l'AVA, mais a le courage d'écrire ce que beaucoup pensent mais n'osent dire. C'est ce que j'appelle de l'honnêteté. Il y a justement, dans le domaine de l'art, beaucoup trop de thuriféraires. Rappelez-vous l'histoire du chimpanzé en Suède, dont une galerie d'art exposa les toiles et qui reçut le plus grand nombre de suffrages. Je pense que c'est l'esthétique qui les toucha...

Domage que vous ne nous ayez pas défini le « Pop Art ».

Cela nous aurait renseigné sur votre degré de culture artistique. A propos de fil conducteur, il y a une œuvre qui imite si bien le bruit de lâcher un fil. Cela ne vous suffit-il pas ?

Avec le temps, et ça viendra, on donnera à l'entrée de l'exposition un mode d'emploi visuel pour expliquer certains tableaux d'artistes, ceci pour être informé loyalement sur leurs états d'âme.

Charly Menge, membre de l'AVA.